

Acte de mariage de ROUSSENNAC Marc et SOURBIL Marie [64]x[65]

Du vingt thermidor an neuf de la République française¹.

Acte de mariage de Marc ROUSSENNAC, âgé de vingt-sept ans, né à Saint Antonin, département de l'Aveyron, le seizième jour du mois de juin an mil sept cent soixante-quinze, profession de cultivateur, demeurant à Saint Antonin, département de l'Aveyron, fils de Pierre ROUSSENNAC dit MIRANDE, demeurant à Saint Antonin, département de l'Aveyron, et de Jeanne DELTEIL, mariés, attesté et autorisé dudit Pierre ROUSSENNAC son père,

Et de Marie SOURBIL, âgée d'environ vingt-quatre ans, née à Saint Antonin, département de l'Aveyron, le vingt-cinquième jour du mois de mars an mil sept cent soixante-dix sept, demeurant à Saint Antonin, département de l'Aveyron, fille majeure de Guillaume SOURBIL, aubergiste, demeurant à Saint Antonin, département de l'Aveyron, et de Françoise RAUZET, mariés, assistée et autorisée dudit Guillaume SOURBIL son père.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Saint Antonin le dixième jour du mois de thermidor courant, et affichées aux termes de la loi.

Ces actes sont : l'acte de naissance dudit Marc ROUSSENNAC, extrait des registres de l'état civil de la ci-devant église réformée de Saint Antonin et celui de ladite Marie SOURBIL, extrait des registres de l'état civil de la ci-devant paroisse de Saint Antonin.

¹ 8 août 1801